

Dimanche 8 septembre 2019

## Journée Canoë



La section sport vous propose une journée découverte des gorges de l'Aveyron en Canoë ou Kayak.

Cette sortie destinée aux adultes et enfants de plus de 5 ans aura lieu le :  
**Dimanche 8 septembre 2019**

Rendez-vous à 9h devant la location des canoës kayaks « les pieds dans l'eau », route de Marsac à Saint-Antonin Noble Val pour le petit déjeuner prévu par l'ASCET (un co-voiturage sera organisé).

Le pique nique offert par l'ASCET 82 sera pris en commun sur les berges de l'Aveyron. (Prévoir les couverts). Les accompagnants pourront nous rejoindre vers 12h.

Attention ! Les personnes participantes doivent impérativement savoir nager !  
Prévoir des chaussures fermées (tennis), de la protection solaire (chapeau et crème solaire) et de l'eau.

**Tarifs :** 12 € \*par adulte

5 € par enfant de 10 à 12 ans

gratuit, enfant de 5 ans à 10 ans (sachant qu'un enfant de 30 à 40 kg maximum peut se positionner au milieu du canoë entre deux adultes)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION FIXEE AU 31 AOUT 2019**



Pour tous renseignements ainsi que pour les inscriptions, s'adresser à Rose-Lise HERBAY (05-63-22-85-26) et Sylvie ROUVE du 15 au 19 juillet et du 12 au le 26 août 2019 inclus (05-63-22-25-29).

**\*Rappel :**

Les personnes extérieures doivent impérativement adhérer à l'association pour participer à cette activité, soit en prenant une carte journalière au prix de 5 €/personne soit en prenant une carte à l'année au prix de 16 €/personne afin de pouvoir revenir sur d'autres manifestations que nous organisons en 2019.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Rose-Lise HERBAY

Journée découverte en Canoë

Dimanche 8 septembre 2019

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Service :** .....

**Portable:** .....

	Prix de l'activité	Adhésions 2019	Total
<b>Adhérents ASCET 82</b>			
adultes	..... x 12 € = .....	--	
enfants de 10 à 12 ans	..... x 5 € = .....	--	..... €
enfants de – 10 ans	.....( nombre)		
<b>Extérieurs ASCET 82</b>			
adultes	..... x 12 € = .....	<input type="checkbox"/> Carte journalière : 5 €	
enfants de 10 à 12 ans	..... x 5 € = .....	<input type="checkbox"/> Carte annuelle : 16 €	..... € *
enfants de – 10 ans	..... (nombre)		

\* : Pour les extérieurs, merci de faire deux chèques différents (un pour l'adhésion et l'autre pour l'activité).

*Activité réglable par chèques-vacances ou chèques libellés à l'ordre de : ASCET 82  
et à retourner à ASCET 82, Section SPORTS, 2 quai de Verdun – 82 000 Montauban*